10_INT_437

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le - 5 OCT. 2010
Scanné le

Interpellation au conseil d'Etat :

Péréquation fédérale
Vaud est-il le cancre, le trop bon élève ou la poire à presser parce que bon élève de la péréquation fédérale

Le communiqué du Conseil d'Etat sur le budget présente les effets pour notre canton de la péréquation intercantonale des ressources. Celle-ci montre un envol inquiétant de la participation vaudoise à ce pot commun, alors que le nombre des cantons contributeurs diminuent. Or des cantons voisins voient leur manne croitre, alors même que certains d'entre eux n'ont pas ou plus de dettes ou diminuent leurs impôts.
Il me semble utile, par souci de transparence que les règles et mécanismes qui président à cette péréquation doivent nous soient exposées.
C'est pourquoi il me semble important d'avoir de la part du Conseil d'Etat des réponses à quelques interrogations :

1 Quel rapport existe-t-il entre la somme des investissements budgétisés ou consentis par le Canton et la péréquation intercantonale ?

2 Quels sont les rapports entre la capacité contributive des personnes physiques et morales et la péréquation intercantonale ?

3. Le conseil d'Etat peut-il nous présenter une statistique des montants envisagés et attendus par notre Canton depuis les premières estimations de cette péréquation ?

4 Le Conseil d'Etat peut-il nous présenter des chiffres de cantons semblables au nôtre et de cantons voisins ?

5 Le Conseil d'Etat se propose d'enregistrer et de provisionner par anticipation l'augmentation 2012 sur l'exercice à venir malgré le principe d'échéance qui régit nos finances et la mince tranche d'excédents de recettes proposée à la sagacité des députés à l'occasion du budget. Pourquoi ce choix ?

Malgré les délais de réponses réglementaire pour les interpellations et ne doutant pas que les renseignements demandés ici sont tous connus et analysés par notre gouvernement, j'ose formuler le vœu que le Conseil d'Etat s'efforce de répondre au plus vite, afin nous puissions avoir ces renseignements pour les prochaines discussions sur le budget

Montreux le 05 0ctobre 2010

Eric Walther député
Beatrice Métraux députée

Ne souhaite pas développer